

Écrit par CESE

Mercredi, 02 Janvier 2019 18:26 - Mis à jour Mercredi, 02 Janvier 2019 18:48



Ce 1^{er} janvier 2019 est marqué par l'entrée en vigueur des nouveaux prix des paquets de cigarettes. L'augmentation notable (de 20 à 30 centimes pour certains paquets), est une étape supplémentaire dans le train de hausses successives prévues par le Gouvernement pour atteindre, d'ici novembre 2020, un prix de 10 euros. Janvier marque également pour certains l'entrée dans le «mois sans alcool» («*Dry January*»).

Si le tabac et l'alcool font partie des produits les plus réglementés, leur pratique demeure néanmoins très répandue et trop souvent addictive. Au-delà de la santé, les conséquences de ces addictions sont bien souvent sociales. Aujourd'hui, il est crucial de lutter contre ce qui correspond respectivement aux première et deuxième causes de mortalité évitable en France.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Cour des comptes, qui réalise un important travail d'évaluation des politiques publiques de lutte contre le tabagisme et contre la consommation nocive d'alcool, le CESE s'est emparé de ce sujet éminemment sociétal.

Ses préconisations feront l'objet d'une présentation et d'un vote en séance plénière le 9 janvier 2019, à partir de 14h30.

Ce projet d'avis est rapporté par Etienne CANIARD (Groupe de la Mutualité), accompagné de Marie-Josée AUGÉ-CAUMON (Personnalité associée), pour la Section des Affaires sociales et de la santé, présidée par Aminata KONÉ (Groupe UNAF). Il sera

Présentation de l'avis relatif aux addictions au tabac et à l'alcool

Écrit par CESE

Mercredi, 02 Janvier 2019 18:26 - Mis à jour Mercredi, 02 Janvier 2019 18:48

présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 9 janvier à 14h30.

La séance sera retransmise en direct sur le site internet du CESE : www.lecese.fr .